

Série des modules optionnels

- ANI 1101 Accueil et intégration de jeunes handicapés
ANI 1102 Coéducation enfants
ANI 1103 Coéducation adolescents
ANI 1104 Jeunes en difficulté
ANI 2001 Dynamique des groupes
ANI 1105 Éduquer aujourd'hui
ANI 2006 AGENT DE DÉVELOPPEMENT SPIRITUEL
ANI 1107 Grands jeux
- SOC 1201 Symboles et traditions
SOC 1202 Scoutisme international
SOC 1203 Scoutisme et environnement
SOC 1204 Scoutisme et parents
- GES 2010 Gestion d'un district scout
GES 2042 Gestion des ressources adultes 2
GES 2044 Gestion financière 2
GES 1302 Organisation d'un rassemblement
GES 1303 Règlement des conflits d'adultes
GES 1304 Matériel et équipement
GES 1305 Reconnaissance des bénévoles
GES 1306 La planification dans le scoutisme
- TEC 1401 Camping d'été
TEC 1402 Camping d'hiver
TEC 1403 Publicité
TEC 1404 Expression et feux de camp
TEC 1405 Secourisme
TEC 1406 Orientation (carte et boussole)
TEC 1407 Radio amateur et JSLO
TEC 1408 Publier un périodique scout
TEC 1409 Nature: flore et faune
TEC 1410 Scoutisme d'hiver
TEC 1411 Parler en public
TEC 1412 Scoutisme marin



ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

FORMATION MODULAIRE

Agent de développement spirituel

ANI 2006

**Deuxième édition
Juin 2000**

Objectifs du module AGENT DE DÉVELOPPEMENT SPIRITUEL

Objectif général

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour être agent de développement spirituel dans l'Association des Scouts du Canada.

Objectifs particuliers

1. Situer la place des agents de développement spirituel dans le Mouvement scout.
2. Connaître les rôles et les tâches de l'agent de développement spirituel dans un groupe, dans un district, dans une fédération et au niveau national.
3. Connaître les qualités requises pour devenir agent de développement spirituel.
4. Connaître et appliquer des moyens d'intervention favorisant le développement spirituel des jeunes dans le scoutisme.
5. Connaître et utiliser des moyens de réagir face à certains obstacles au développement spirituel vécus au sein du Mouvement scout.
6. Connaître des moyens de formation continue et de ressourcement en matière de développement spirituel.

Avertissement

Les documents de l'Association des Scouts du Canada sur la formation modulaire sont destinés à la *formation* des adultes de l'Association. Bien qu'ils fassent référence à des politiques et à des règlements officiels de l'Organisation mondiale du Mouvement scout et de l'Association des Scouts du Canada, ils ne remplacent pas ces politiques et règlements officiels et ne sauraient être interprétés comme tels.

Sommaire

Matière.....	3
1. L'agent de développement spirituel au sein de l'ASC	3
2. Rôles et tâches de l'agent de développement spirituel	6
3. Étapes du cycle de vie de l'adulte dans le scoutisme	10
4. Les moyens d'intervention de l'agent de développement spirituel	13
5. Obstacles au développement spirituel	16
6. La formation continue et le ressourcement de l'agent de développement spirituel	19
Pédagogie	21
Sources et ressources	21
ÉVALUATION FORMATIVE	22

Note. Pour alléger le texte et en faciliter la lecture, le genre masculin désignant des personnes inclut les genres féminin et masculin.

Ce module de formation scout a été conçu à l'usage des adultes de l'Association des Scouts du Canada engagés dans un processus de formation structuré. Il peut être reproduit à des fins de formation ou de documentation pourvu que la source soit mentionnée.

©2000, Association des Scouts du Canada

Contenu du module AGENT DE DÉVELOPPEMENT SPIRITUEL

MATIÈRE

1. L'agent de développement spirituel au sein de l'ASC

L'agent de développement spirituel : un adulte dans le scoutisme

L'agent de développement spirituel, par définition, favorise le développement spirituel des jeunes, qui est l'un des cinq objectifs éducatifs du scoutisme.

Qu'est-ce qu'un *agent de développement spirituel dans le scoutisme*? Chacun des termes de cette fonction a son importance. Un agent c'est un intermédiaire, mais c'est aussi quelqu'un qui agit en vertu d'un mandat ou d'une demande. L'agent de développement spirituel, par définition, favorise le développement spirituel des jeunes, qui est l'un des cinq objectifs éducatifs du scoutisme (voir le module SOC 1006 *Développement spirituel*). L'énoncé de la fonction ne serait pas complet si on n'y ajoutait pas «dans le scoutisme». L'agent de développement spirituel dans le scoutisme est avant tout un «adulte dans le scoutisme» (voir le module SOC 1004 *Adultes dans le scoutisme*).

Cela signifie notamment que l'agent de développement spirituel :

- est un adulte dans le scoutisme au même titre que tous les autres adultes de l'ASC;
- a les devoirs et obligations de tous les adultes dans le scoutisme, notamment ceux qui se rattachent au code d'éthique des adultes;
- bénéficie du soutien de l'organisation comme tous les autres adultes dans le scoutisme.

Il suit le cycle de vie des adultes dans le scoutisme, qui comprend diverses étapes :

- il est recruté en fonction de sa compétence et de ses aptitudes pour occuper un poste bien défini;
- il est invité à conclure une entente par laquelle il s'engage à exécuter son mandat; cette entente engage aussi l'organisation scoutie à lui assurer le soutien et la formation nécessaires;

FORMATION MODULAIRE

- il est évalué périodiquement, en particulier au terme de l'entente;
- il est soutenu et supervisé par un responsable d'adultes ;
- lui-même peut être un responsables d'adultes s'il a des adultes sous sa responsabilité directe.

Quel que le soit le niveau auquel il travaille, l'agent de développement spirituel dans le scoutisme est membre à part entière de l'équipe au sein de laquelle il accomplit ses tâches. Il n'est pas une ressource «d'occasion», à laquelle on fait appel de temps en temps pour se donner bonne conscience ou pour organiser des cérémonies religieuses.

Ainsi, l'agent de développement spirituel dans le scoutisme n'est pas en dehors du Mouvement scout, n'y intervenant que de temps en temps. Il n'a pas non plus un statut particulier ou privilégié. Il a droit à toute la place que l'organisation accorde à l'ensemble des adultes au service du scoutisme.

Les adultes éducateurs comme premiers responsables du développement spirituel des jeunes

Les adultes éducateurs, qu'on appelle communément animateurs, sont les premiers responsables du développement spirituel des jeunes dans le scoutisme. Tout comme ils sont aussi responsables de favoriser le développement des jeunes dans les autres domaines de leur personnalité (physique, intellectuel, affectif et social). Ils n'ont pas le droit de négliger un seul de ces objectifs éducatifs, ils n'ont donc pas le droit d'évacuer ou de mettre de côté l'objectif de développement spirituel des jeunes, quelles que soient par ailleurs leurs convictions religieuses ou leur propre orientation spirituelle.

Ils ne peuvent abandonner à un «spécialiste» ou à une ressource extérieure la responsabilité éducative du développement spirituel des jeunes qu'ils ont sous leur responsabilité. Dans une unité scout, il n'y a pas un responsable pour chacun des objectifs éducatifs. C'est très bien, car tous les objectifs sont interreliés et, souvent, une seule activité a l'avantage de favoriser le développement des jeunes sur plusieurs plans. C'est d'ailleurs la perspective dans laquelle le manuel *Azimuts*, le guide du développement spirituel des jeunes dans le scoutisme, présente diverses propositions d'activités.

L'agent de développement spirituel dans le scoutisme est membre à part entière de l'équipe au sein de laquelle il accomplit ses tâches.

Les adultes éducateurs n'a pas le droit d'évacuer ou de mettre de côté l'objectif de développement spirituel des jeunes, quelles que soient par ailleurs leurs convictions religieuses ou leur propre orientation spirituelle.

Pour les adultes éducateurs qui œuvrent directement auprès des jeunes, l'agent de développement spirituel est une ressource d'appoint.

De par leur engagement de foi, de par leur mission et de par leur formation, les prêtres et les religieux sont des ressources importantes pour le Mouvement scout.

L'Association des Scouts du Canada accueille avec joie les prêtres et religieux qui désirent servir la jeunesse au sein de son organisation.

L'agent de développement spirituel : une ressource d'appoint

Pour les adultes éducateurs qui œuvrent directement auprès des jeunes, l'agent de développement spirituel est une ressource d'appoint. Il peut intervenir auprès des jeunes à l'occasion, mais il sera surtout une ressource permanente pour l'équipe des adultes éducateurs, les aidant particulièrement à :

- mieux comprendre l'approche de développement spirituel à privilégier selon le milieu;
- trouver des instruments ou des outils pour favoriser le développement spirituel.

Prêtres et religieux au service du scoutisme

Est-ce à dire que l'orientation préconisée par l'ASC ne fait plus place aux prêtres et aux religieux à l'intérieur du Mouvement? Absolument pas. De par leur engagement de foi, de par leur mission et de par leur formation, les prêtres et les religieux sont des ressources importantes pour le Mouvement scout, bien que leur rôle se soit graduellement transformé au fil des années.

Rien n'empêche un prêtre ou un religieux d'être un adulte éducateur dans le scoutisme. Il fera alors équipe avec d'autres adultes éducateurs, mais il devra aussi assumer une pluralité de responsabilités qui dépassent le seul champ du développement spirituel.

Par ailleurs, prêtres et religieux sont des ressources précieuses à d'autres niveaux de l'organisation scout. La plupart ont une bonne formation pour assumer avec compétence le rôle de ressource d'appoint que nous décrivions précédemment. Ils connaissent souvent des approches efficaces en matière de développement spirituel, comme la pastorale¹. Il est d'autre part certain qu'il y a convergence entre leur propre engagement religieux et l'engagement scout sur le plan des valeurs².

L'Association des Scouts du Canada accueille ainsi avec joie les prêtres et les religieux qui désirent servir la jeunesse au sein de son organisation. Ceux qui œuvrent dans le scoutisme peuvent avoir un mandat d'Église, par exemple en tant qu'aumôniers et suivant certaines traditions institutionnelles, mais ils sont des adultes dans le scoutisme, ne l'oublions pas.

¹ Pour la distinction entre développement spirituel et pastorale, voir le module SOC 1006 *Développement spirituel*.

² Voir à ce sujet la Charte catholique du scoutisme dans le module SOC 1006 *Développement spirituel*.

FORMATION MODULAIRE

Il ne saurait y avoir incompatibilité entre le mandat pastoral qu'un évêque confie à un prêtre ou à un religieux de son diocèse pour œuvrer dans le scoutisme et le mandat que l'organisation scout lui attribue. L'Association des Scouts du Canada, organisation catholique, entretient des liens avec l'Épiscopat canadien, qui excluent toute incompatibilité.

L'insigne de l'agent de développement spirituel

L'agent de développement spirituel porte un insigne distinctif sur son uniforme. Il s'agit d'un bouton dont l'image s'inspire de la page couverture du manuel *Azimuts*. C'est un insigne d'identification et non un insigne de progression ou une décoration. Tous les agents de développement spirituel dans l'Association des Scouts du Canada peuvent le porter, quel que soit leur niveau d'intervention.

Il est à noter que ce bouton ne remplace pas la croix d'aumônier (ou croix pectorale). Les agents de développement spirituel qui sont des prêtres peuvent porter le bouton et la croix.



2. Rôles et tâches de l'agent de développement spirituel

Rôles généraux

1. UNE PERSONNE RESSOURCE

Nous avons déjà mentionné que l'agent de développement spirituel est surtout une personne ressource. C'est donc quelqu'un qui connaît davantage un domaine particulier, celui du développement spirituel. Ce domaine ne se réduit cependant pas à un culte ou à une religion. Dans l'esprit d'ouverture et de respect qui caractérise l'orientation de l'Association des Scouts du Canada sur le plan confessionnel, les connaissances et compétences de l'agent de développement spirituel doivent s'élargir constamment.

Qui dit «personne ressource» peut penser qu'il s'agit de quelqu'un qui va intervenir ou agir seulement quand on lui demande de le faire; il y a ainsi une idée un peu passive derrière la notion de personne ressource. Mais la personne ressource en développement spirituel est un «agent», ne l'oublions pas. Quel que soit le poste qu'il occupe, l'agent de développement spirituel doit prendre des initiatives; souvent, il doit lui-même susciter la demande pour ses services.

2. UN MOTIVATEUR

Pourquoi y a-t-il des agents de développement spirituel dans le scoutisme, alors qu'il n'y a pas d'agents de développement physique, ou intellectuel, ou social? Pas uniquement parce que l'ASC est une

Les connaissances et compétences de l'agent de développement spirituel doivent s'élargir constamment.

L'agent de développement spirituel dans le scoutisme a pour premier rôle de rappeler l'importance du développement spirituel comme objectif éducatif du scoutisme et de proposer des moyens qui vont favoriser ce développement.

organisation catholique, mais surtout parce que la dimension spirituelle apparaît de plus en plus négligée, non seulement dans le scoutisme, mais aussi dans la société en général. On a ainsi tôt fait d'évacuer le développement spirituel de tout projet éducatif.

L'agent de développement spirituel dans le scoutisme a ainsi pour premier rôle de rappeler l'importance du développement spirituel comme objectif éducatif du scoutisme et de proposer des moyens qui vont favoriser ce développement. Il est à ce titre un « motivateur » et une « bougie d'allumage ».

Il lui appartient de se montrer alerte pour savoir si le scoutisme qui se vit autour de lui néglige ou cultive cette dimension essentielle, se contente de quelques éléments de culte ou préconise une véritable approche pédagogique en matière de développement spirituel.

3. UN TÉMOIN

Par ce qu'il est et par ce qu'il fait, l'agent de développement spirituel dans le scoutisme est un témoin.

- Il est un témoin de la foi en Dieu et de l'espérance.
- Il est un témoin des valeurs évangéliques, qui rejoignent les valeurs scout.
- Il est un témoin de sa propre religion.

Rôles particuliers

AU NIVEAU DU GROUPE

L'agent de développement spirituel qui travaille au niveau d'un groupe a généralement pour tâches:

- de soutenir les adultes éducateurs qui œuvrent auprès des jeunes dans les unités;
- de veiller à ce que les programmes d'activités dans les unités incluent une dimension spirituelle ou favorisent le développement spirituel des jeunes;
- d'organiser et d'animer des activités interunités à caractère confessionnel ou interconfessionnel;
- d'agir comme conseiller spirituel auprès des membres du groupe;
- d'assurer des relations avec l'Église catholique et, s'il y a lieu, avec les autres Églises ou communautés religieuses présentes dans le milieu;
- de représenter son groupe dans des activités scout sur le développement spirituel (colloque de district, par exemple) et auprès d'organismes qui s'intéressent au développement spirituel des jeunes.

FORMATION MODULAIRE

Si le groupe compte plusieurs unités, l'agent de développement spirituel peut constituer une équipe qui l'assistera dans ses tâches. Il est souhaitable qu'il y ait des jeunes au sein de cette équipe. Il est également souhaitable que l'agent de développement spirituel fasse partie intégrante du conseil d'animation du groupe, s'il y en a un; sinon, il travaillera en étroite collaboration avec le responsable du groupe et les responsables de chaque unité.

Il est recommandé que le groupe se donne une procédure de nomination de son agent de développement spirituel. Cette procédure devrait inclure la consultation des autorités religieuses locales.

AU NIVEAU DU DISTRICT

L'agent de développement spirituel qui travaille au niveau d'un district a généralement pour tâches:

- d'inciter chaque groupe à se donner un agent de développement spirituel;
- de soutenir les agents de développement spirituel qui œuvrent dans les groupes;
- d'assurer la présence de la dimension spirituelle dans les communications du district (journal et site Web du district...);
- d'organiser et d'animer des activités à caractère confessionnel ou interconfessionnel à l'occasion d'événements particuliers au niveau du district (camporee, colloque, assemblée, Semaine scout, anniversaire...);
- d'agir comme conseiller spirituel auprès des cadres du district;
- d'assurer des relations avec l'Épiscopat au niveau diocésain et, s'il y a lieu, avec les autres Églises ou communautés religieuses présentes dans le district;
- de représenter son district dans des activités scout sur le développement spirituel (colloque de fédération ou colloque national, par exemple) et auprès d'organismes qui s'intéressent au développement spirituel des jeunes.

Il est fortement recommandé que l'agent de développement spirituel du district constitue une équipe qui l'assistera dans ses tâches. Il est souhaitable qu'il y ait des jeunes au sein de cette équipe. Il est également souhaitable que l'agent de développement spirituel fasse partie intégrante de l'équipe d'animation (commissariat) du district.

Il est recommandé que le district se donne une procédure de nomination de son agent de développement spirituel. Cette procédure devrait inclure la consultation des autorités religieuses diocésaines.

AU NIVEAU DE LA FÉDÉRATION

L'agent de développement spirituel qui travaille au niveau d'une fédération a généralement pour tâches:

Au niveau du groupe, l'agent de développement spirituel peut constituer une équipe qui l'assistera dans ses tâches.

À tous les niveaux, il est souhaitable qu'il y ait des jeunes au sein des équipes de développement spirituel.

Au niveau du district ou de la fédération, il est souhaitable que l'agent de développement spirituel fasse partie intégrante du commissariat.

- d'inciter chaque district à se donner un agent de développement spirituel;
- de soutenir les agents de développement spirituel qui œuvrent dans les districts;
- d'assurer la présence de la dimension spirituelle dans les communications de la fédération (journal et site Web de la fédération...);
- d'organiser et d'animer des activités à caractère confessionnel ou interconfessionnel à l'occasion d'événements particuliers au niveau de la fédération (jamboree, colloque, assemblée, Semaine scout, anniversaire...)
- d'agir comme conseiller spirituel auprès des cadres de la fédération;
- d'assurer des relations avec l'Épiscopat au niveau de l'Assemblée ou de la Conférence des Évêques du territoire de la fédération;
- de représenter sa fédération dans des activités scouts sur le développement spirituel (colloque national, par exemple) et auprès d'organismes qui s'intéressent au développement spirituel des jeunes.

Il est fortement recommandé que l'agent de développement spirituel de la fédération constitue une équipe qui l'assistera dans ses tâches. Il est souhaitable qu'il y ait des jeunes au sein de cette équipe. Il est également souhaitable que l'agent de développement spirituel fasse partie intégrante du commissariat de la fédération.

Il est recommandé que la fédération se donne une procédure de nomination de son agent de développement spirituel. Cette procédure devrait inclure la consultation des autorités religieuses provinciales ou régionales.

AU NIVEAU NATIONAL

Les fonctions du commissaire au développement spirituel de l'ASC sont décrites dans les règlements généraux, à l'article 33.2.

- Le commissaire au développement spirituel est responsable du programme de développement spirituel de l'Association.
- Il coordonne le travail des agents de développement spirituel des fédérations.
- Il assure la liaison entre l'Association et l'Épiscopat canadien.
- Il représente l'Association auprès de la Conférence Internationale Catholique du Scoutisme.
- Il agit comme conseiller spirituel auprès des membres.

C'est le commissaire national qui choisit le commissaire au développement spirituel, avec l'accord du président de la Conférence des Évêques catholiques du Canada. Le commissaire au développement spirituel est membre du commissariat national.

3. Étapes du cycle de vie de l'adulte dans le scoutisme

Le recrutement sélectif

Le cycle de vie de l'adulte dans le scoutisme commence par le recrutement sélectif. Cela signifie notamment que l'organisation doit choisir, pour occuper un poste précis, des candidats dont le profil est défini au préalable. Nous nous attarderons donc ici au profil idéal d'un candidat à un poste d'agent de développement spirituel dans le scoutisme. Ce candidat :

- connaît la dimension spirituelle du scoutisme et comprend bien ce qu'on entend par développement spirituel des jeunes dans le scoutisme;
- connaît bien sa propre religion et a une idée assez juste des quelques autres religions; cette connaissance sera une référence nécessaire dans son travail;
- connaît et aime les jeunes; il a déjà eu des expériences d'animation ou d'enseignement (pas forcément religieuses ou pastorales) avec des jeunes, il croit à l'éducation, il fait confiance aux jeunes;
- est un témoin de la foi; il est fidèle à ses engagements, il n'a aucune crainte de s'identifier comme croyant;
- manifeste des qualités de leader;
- se montre capable de travailler en équipe;
- est un bon communicateur.

L'entente et le mandat

L'adulte pressenti pour occuper un poste d'agent de développement spirituel dans le scoutisme sera invité à conclure une entente, qui concrétisera son engagement, qui précisera son mandat et le terme de celui-ci, et qui pourra inclure des objectifs personnels. Voici un exemple s'appliquant à un agent de développement spirituel dans un groupe scout :

Pour recruter un agent de développement spirituel, on doit se référer à un profil idéal qui décrit des connaissances, expériences et des attitudes.

ENTENTE

ENTRE AIMÉ LESPÉRANCE ET LE GROUPE DU BON PASTEUR, REPRÉSENTÉ PAR JEANNE-D'ARC LACHARITÉ, CHEF DE GROUPE

Par la présente, je, soussigné, Aimé Lespérance, accepte le poste d'agent de développement spirituel dans le groupe du Bon Pasteur et m'engage à assumer les devoirs et responsabilités qui s'y rattachent. Je m'engage plus particulièrement à exécuter les tâches décrites ci-dessous pour l'année courante. J'accomplirai mon travail en observant les règles du Code d'éthique des adultes de l'Association des Scouts du Canada.

Moi, Jeanne-D'arc Lacharité, responsable du groupe du Bon Pasteur, m'engage à donner à Aimé Lespérance tout le soutien nécessaire dans l'exercice de ses fonctions. Au terme de cette entente, les deux parties procéderont à une évaluation en vue de la prochaine année.

Cette entente est d'une durée d'un an, entrant en vigueur le (date). Fait à (lieu) le (date).

(signature)
Aimé Lespérance
Agent de développement spirituel

(signature)
Jeanne-D'arc Lacharité
Chef de groupe

MANDAT GÉNÉRAL DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT SPIRITUEL

Sous l'autorité du chef de groupe,

- soutenir les adultes éducateurs qui œuvrent auprès des jeunes dans les unités;
- veiller à ce que les programmes d'activités dans les unités incluent une dimension spirituelle ou favorisent le développement spirituel des jeunes;
- organiser et animer des activités interunités à caractère confessionnel ou interconfessionnel;
- agir comme conseiller spirituel auprès des membres du groupe;
- assurer des relations avec l'Église catholique et, s'il y a lieu, avec les autres Églises ou communautés religieuses présentes dans le milieu;
- représenter le groupe dans des activités scouts sur le développement spirituel (colloque de district, par exemple) et auprès d'organismes qui s'intéressent au développement spirituel des jeunes.

MANDAT PARTICULIER POUR L'ANNÉE COURANTE

- rencontrer chacune des équipes d'adultes éducateurs des unités au moins deux fois ;
- tenir au moins quatre réunions avec les responsables d'unité ;
- organiser une célébration interconfessionnelle à l'occasion du 25^e anniversaire du groupe en novembre ;
- participer au colloque de district sur le développement spirituel qui aura lieu au printemps ;

FORMATION MODULAIRE

- monter une banque de ressources documentaires sur le développement spirituel;
- trouver une personne ressource en coopération internationale qui viendra rencontrer les jeunes pour leur parler des jeunes de pays défavorisés.

OBJECTIFS PERSONNELS

- compléter un parcours de formation structurée couvrant 15 modules pour l'obtention du Nœud de Cabestan vert ;
- étudier deux religions non catholiques pour pouvoir en parler et en discuter.

La formation de base

La formation de base dépend de l'ampleur des tâches, mais aussi du niveau auquel le poste se situe. Il est toutefois important que tout agent de développement spirituel dans le scoutisme ait une certaine formation générale. Voici les modules de formation qui nous apparaissent indispensables à l'acquisition des connaissances et compétences requises :

ANI 1002 Les jeunes d'abord
SOC 1004 Adultes dans le scoutisme
SOC 1005 Principes fondamentaux du scoutisme
SOC 1006 Développement spirituel
SOC 1007 Structure et organisation du Mouvement scout (tout particulièrement la section sur la Conférence internationale catholique du scoutisme)
SOC 1009 Scoutisme dans la communauté
ANI 1026 Programme des jeunes 1
ANI 2006 Agent de développement spirituel

Si l'agent de développement spirituel assume une fonction de responsable d'adultes, par exemple s'il est responsable d'une équipe, il est suggéré qu'il suive les modules suivants :

ANI 1041 Animation des adultes
GES 1042 Gestion des ressources adultes 1
GES 1043 Recrutement des adultes

Voici enfin d'autres modules qui peuvent être utiles aux agents de développement spirituel :

ANI 1105 Éduquer aujourd'hui
SOC 1201 Symboles et traditions
SOC 1203 Scoutisme et environnement
GES 1305 Reconnaissance des bénévoles

Il est à noter que la reconnaissance de ces 15 modules équivaut à l'attribution d'un Nœud de Cabestan vert.

La formation de base dépend de l'ampleur des tâches, mais aussi du niveau auquel le poste se situe.

Une excellente façon de rappeler l'importance de la dimension spirituelle dans le scoutisme consiste à être présent aux activités scoutées.

L'agent de développement spirituel est un intermédiaire, qui peut fournir aux adultes du milieu dans lequel il travaille les ressources dont ils ont besoin.

4. Les moyens d'intervention de l'agent de développement spirituel

La présence personnelle

Pour l'agent de développement spirituel, une excellente façon de rappeler l'importance de la dimension spirituelle dans le scoutisme consiste d'abord à être présent aux activités scoutées. Cette présence implique cependant une grande disponibilité et une disposition à l'écoute.

La seule présence d'un agent de développement spirituel dans une activité témoigne d'une préoccupation de développement spirituel. C'est en participant aux activités et en se faisant connaître que l'agent de développement spirituel pourra le mieux agir comme personne ressource.

La banque de données et de ressources

L'agent de développement spirituel est aussi un relais, un intermédiaire, qui peut fournir aux adultes du milieu dans lequel il travaille les ressources dont ils ont besoin pour assumer leurs responsabilités. Ces ressources peuvent être des documents écrits, bien entendu, mais aussi des documents audio (disques et cassettes) et audio-visuels (vidéos, photos, diapos), ou même des ressources multimédia (cédéroms, adresses Internet). Elles peuvent être aussi d'autres personnes ressources, de l'extérieur, prêtes à offrir leurs services au Mouvement scout à une occasion ou une autre.

L'agent de développement spirituel y gagnera donc à constituer une banque de données et de ressources en développement spirituel. Cette banque peut être une simple liste, tout comme elle peut inclure une série de documents disponibles, qui pourront par exemple s'intégrer à la bibliothèque du groupe (voir le module GES 1045 *Gestion de l'information*).

Voici quelques suggestions d'ouvrages qui pourraient faire partie de cette banque de ressources :

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA, *Azimuths, guide de développement spirituel des jeunes dans le scoutisme*, 1999, 126 pages. C'est l'ouvrage fondamental pour connaître l'orientation de l'Association en matière de développement spirituel.

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA, *Prières du campeur*, Novalis, 1978, 64 pages.

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA, *Provisions de route, 70 activités pastorales pour groupes de jeunes*, 1987, 181 pages.

FORMATION MODULAIRE

BADEN-POWELL, *Jouer le jeu*, plus de 500 citations de Lord Baden-Powell recueillies, traduites et présentées par Mario Sica, Éditions des Scouts de France, Paris, 1982.

GRAND'MAISON, Jacques, *Le drame spirituel des adolescents - Profils sociaux et religieux*, Fidès, 1992.

PRESCOTT, DENIS, *Douze clefs pour une cité à bâtir*, Fides, 1990, 79 pages. Réflexions sur les valeurs de la Loi scoutée proposées par un ancien aumônier, commissaire national et président de l'ASC.

PRESCOTT, DENIS, *Grand Jeu dans la nature, prier avec des jeunes*, Association des Scouts du Canada, 1980, 62 pages.

La Bible.

On peut ajouter à cette liste des documents biographiques (vie de personnages exemplaires), des documents de réflexion (sur les valeurs), des documents de spiritualité et même des ouvrages philosophiques dont le langage est accessible, ou encore des romans.

Les ouvrages de la banque de ressources doivent pouvoir circuler. Au besoin, l'agent de développement spirituel conseillera les usagers sur l'utilisation de ces documents. L'un peut servir à l'animation d'une activité, un autre vise à susciter une réflexion, un troisième servira de référence.

La dimension spirituelle des activités courantes

Le manuel *Azimuts* propose une série d'activités qui, en apparence, n'ont rien à voir avec le développement spirituel. Il est certain cependant que ces activités favorisent le développement spirituel si les adultes éducateurs sont conscients de la dimension spirituelle qu'elles incluent et prennent la peine de la faire ressortir.

Il en va de même des nombreuses activités auxquelles participent les adultes dans l'organisation scoutée : réunions de comité, assemblées délibérantes, colloques, sessions de formation, fêtes, etc. L'agent de développement spirituel a la responsabilité d'attirer l'attention sur la dimension spirituelle que ces activités incluent. Une courte réflexion sur les valeurs ou sur l'esprit qui doit animer les discussions peut suffire.

De temps en temps, l'agent de développement spirituel peut inviter les gens qui l'entourent à discuter ou à partager des réflexions sur des sujets d'actualité ou des sujets qui appellent une prise de conscience et, peut-être, un engagement personnel: les injustices sociales, la violence, les conflits d'adultes, la surconsommation, le suicide des jeunes, etc.

L'agent de développement spirituel a la responsabilité d'attirer l'attention sur la dimension spirituelle que les activités d'adultes incluent.

Les activités religieuses ont toujours leur place dans la vie scout, et pas uniquement dans les programmes des unités.

Les activités particulières

Certaines activités sont davantage considérées comme des activités de développement spirituel, en raison surtout de leur caractère immédiatement religieux. Ces activités ont toujours leur place dans la vie scout, et pas uniquement dans les programmes des unités. On parle ici de prières et de célébrations du culte, qui devront néanmoins être proposées dans l'esprit d'ouverture et de respect qui caractérise l'orientation de l'ASC sur le plan confessionnel (voir le module SOC 1006 *Développement spirituel*; voir également *Azimuts*, chapitre 6, *Les célébrations scout*). L'agent de développement spirituel a ordinairement la responsabilité de voir à l'organisation de telles activités.

Dans certains cas, il s'agit d'un véritable programme, par exemple dans le cadre des grands rassemblements. Ce programme comporte habituellement deux volets :

1° ACTIVITÉS DU CULTE. C'est une série d'activités programmées, constituée surtout de célébrations (confessionnelles, interconfessionnelles ou œcuméniques, selon les participants). L'agent de développement spirituel doit veiller à ce que ce soient des activités «scoutes»; voir l'extrait du manuel *Azimuts*, à la page suivante.

2° COIN «DÉVELOPPEMENT SPIRITUEL». C'est un lieu (poste, refuge, oratoire, chapelle...), ordinairement un peu à l'écart, que les participants (jeunes et adultes) sont invités à fréquenter pour souffler un peu, pour prier ou méditer, pour lire ou réfléchir, pour se confier à une oreille attentive... Ce lieu requiert un aménagement propice, mais surtout la disponibilité d'agents de développement spirituel prêts à écouter, à conseiller ou à encourager. Ce peut être aussi un lieu d'échanges et de discussions, dans la mesure où l'atmosphère ne risque pas d'en être troublée.

À PROPOS DES CÉLÉBRATIONS SCOUTES (extrait de *Azimuts*, pages 113 à 115)

... On peut inclure dans le programme certains services religieux confessionnels, mais il conviendrait de leur donner une "coloration" scout. Ce caractère signifie notamment qu'il faut associer les jeunes à l'organisation et à l'animation de la célébration. La pédagogie scout de participation s'applique aussi aux célébrations religieuses.

On évitera en particulier:

- d'organiser de grandes cérémonies pompeuses et interminables;
- de confier exclusivement à l'aumônier ou à un prêtre de passage l'organisation et l'animation des célébrations;
- de profiter des célébrations pour prêcher la morale aux jeunes.

Dans un contexte de pluralité religieuse, les célébrations scoutées devraient se présenter davantage comme des activités multiconfessionnelles, tout en n'étant pas:

- des services religieux au sens propre; à ce titre, elles ne sauraient remplacer ni les prières personnelles ni la participation aux activités du culte de la religion à laquelle chaque jeune appartient;
- des rites structurés et rigides.

Ces célébrations seront plutôt:

- des manifestations de reconnaissance envers Dieu et sa création;
- une pause dans les activités pour permettre aux jeunes de découvrir quelque chose de plus profond et de plus durable.

5. Obstacles au développement spirituel

L'agent de développement spirituel n'a pas toujours la tâche facile. Il est souvent considéré «à part», il se sent parfois isolé et ne parvient pas toujours à s'intégrer dans l'organisation scoutée. Il se bute dans certains milieux à de grandes difficultés ou se voit sollicité pour répondre à des demandes qui ne sont pas aisément conciliables.

Nous présentons maintenant certaines situations qui peuvent donner lieu à de telles difficultés. Déjà, connaître ces situations favorise l'élaboration de stratégies pour mieux les affronter. Ces situations ne se produisent pas partout, mais elles sont réelles, elles font partie de la réalité au sein de l'Association des Scouts du Canada.

L'indifférence religieuse

Qu'on l'admette ou non, il y a des incroyants dans le scoutisme. L'immense majorité des adultes qui y travaillent sont toutefois croyants, mais, à l'image de ce qui se passe dans la société, beaucoup ne sont pas pratiquants. Il en résulte une espèce d'indifférence religieuse, qui est peut-être superficielle mais qui n'en a pas moins d'importantes conséquences.

Sous prétexte d'ouverture et de respect des croyances, on préfère souvent évacuer la dimension spirituelle, que l'on confond avec la pratique religieuse. Quand, dans une équipe d'adultes éducateurs d'une unité, règne une telle attitude, il y a de fortes chances qu'on n'accorde aucun intérêt au développement spirituel des jeunes.

Une seconde conséquence de l'indifférence religieuse consiste à abandonner le développement spirituel à des «spécialistes» (aumôniers ou agents de développement spirituel) ou de le confier

L'agent de développement spirituel est souvent considéré «à part», il se sent parfois isolé et ne parvient pas toujours à s'intégrer dans l'organisation scoutée.

Sous prétexte d'ouverture et de respect des croyances, on préfère souvent évacuer la dimension spirituelle, que l'on confond avec la pratique religieuse.

L'agent de développement spirituel doit refuser d'assumer à lui tout seul la responsabilité du développement spirituel des jeunes.

On prend parfois prétexte de la pluralité religieuse pour renoncer au développement spirituel.

à un adulte de l'unité qui se montre plus convaincu, mais qui se trouvera rapidement isolé, parfois même ridiculisé (les «indifférents» ont parfois une attitude hautaine ou méprisante à l'encontre des croyants qui manifestent leur foi).

Comment réagir à une situation d'indifférence religieuse collective? D'abord l'agent de développement spirituel doit refuser d'assumer à lui tout seul la responsabilité du développement spirituel des jeunes. Nous l'avons dit au début de ce module, cette responsabilité est avant tout celle de tous les adultes éducateurs de l'unité et l'agent de développement spirituel intervient surtout auprès des adultes.

En deuxième lieu, l'agent de développement spirituel doit travailler en équipe. L'orientation en matière de développement spirituel doit être partagée par d'autres adultes, qui doivent se l'approprier en quelque sorte. Ainsi, il y aura une force collective beaucoup plus persuasive face à l'indifférence religieuse.

Azimuts explore d'ailleurs de nombreuses pistes avec lesquelles même des incroyants peuvent se montrer à l'aise. Il appartient à l'agent de développement spirituel de faire connaître cet outil et les moyens qu'on y trouve.

La pluralité religieuse

La pluralité religieuse des jeunes est une autre réalité, qui est de plus en plus importante dans certains milieux. C'est parfois un prétexte pour renoncer au développement spirituel; plutôt que de privilégier une religion, on préfère ne rien faire. Encore ici, cette évacuation procède d'une confusion entre religion et développement spirituel. La pluralité religieuse ne dispense aucunement les adultes éducateurs de leur devoir de favoriser le développement spirituel des jeunes dans le scoutisme; il faut seulement qu'ils tiennent compte de la diversité des croyances quand ils proposent des moyens ou des activités.

Il est possible que l'agent de développement spirituel ait à répondre à plusieurs questions d'ordre pratique sur ce plan. Par exemple, dans une unité où la majorité des jeunes sont catholiques, mais où il se trouve un ou quelques non-catholiques, doit-on renoncer à des célébrations catholiques? Et si on en organise, les non-catholiques peuvent-ils y être admis? Que peut-on faire pour qu'ils ne se sentent pas exclus?

Il n'y a pas de réponses toutes faites à de telles questions. L'agent de développement spirituel doit considérer quelques facteurs.

- **L'âge des jeunes.** Pourquoi ne pas demander l'avis des jeunes à partir de 14 ans, ou même de 11 ans? On consultera en particulier les non-catholiques, ceux qui risquent précisément de se sentir marginalisés ou exclus par certaines activités

à caractère religieux. Une attitude évangélique d'ouverture ne commande-t-elle pas le respect des croyances de chaque jeune? Si un seul ne sent pas à l'aise, ne devrait-on pas en tenir compte?

- **Le milieu.** Le milieu (parents, communauté locale) considère-t-il comme important que le Mouvement scout présente une dimension religieuse catholique dans ses activités? A-t-on été clair sur ce point avec les parents d'enfants non-catholiques? L'organisation d'activités de culte ou d'activités pastorales dans le cadre du scoutisme risque-t-elle de provoquer des conflits dans la communauté (comme cela se passe dans le milieu scolaire en certains endroits)? On doit se rappeler que l'Association des Scouts du Canada préconise l'ouverture et le respect partout au Canada.
- **La nature même des activités.** Certaines activités sont identifiées très fortement à une religion (par exemple, préparation de la Première Communion); d'autres, qui sont également religieuses, peuvent se référer à plus d'une religion (par exemple, une prière). Ne vaudrait-il pas mieux privilégier parfois des activités à caractère multiconfessionnel s'il se trouve des jeunes qui ne sont pas catholiques?

De telles questions sont l'occasion d'une réflexion en profondeur sur le scoutisme que l'on offre aux jeunes. L'agent de développement spirituel pourra piloter une telle réflexion en vue de faire progresser le maximum d'adultes dans leur compréhension du scoutisme et de leur mission d'éducateurs.

Le sectarisme

Le scoutisme est parfois perçu comme un mouvement mystérieux, un genre de société secrète avec ses traditions, ses rites, ses codes, son langage. Ce caractère ésotérique peut attirer des jeunes et des adultes. Certains adultes font d'ailleurs beaucoup pour renforcer ce cloisonnement.

Il arrive qu'on mêle étroitement des éléments religieux à certains rites, par exemple la totémisation. Il en résulte une sorte de nouvelle religion, qui n'est pas loin de rassembler à certaines pratiques de sectes. Or, il est évident qu'une telle tendance va à l'encontre de l'ouverture du scoutisme au plus grand nombre. C'est une attitude de repli, de fermeture.

L'agent de développement spirituel doit se montrer vigilant dans le cas où une telle tendance semble vouloir se dessiner. Sans intervenir personnellement, il peut susciter un questionnement chez les responsables, proposer une analyse critique de ce qui se fait, souvent de bonne foi, au nom de certaines traditions ou d'une vision du scoutisme qui ne correspond pas à ses principes fondamentaux.

Des questions sur les attitudes à adopter quand il y a des jeunes de plusieurs religions sont l'occasion d'une réflexion en profondeur sur le scoutisme que l'on offre aux jeunes.

Il arrive qu'on mêle étroitement des éléments religieux à certains rites et qu'il en résulte des pratiques douteuses.

L'isolement de la dimension spirituelle

L'obstacle le plus difficile à surmonter pour un agent de développement spirituel, c'est l'isolement. C'est souvent l'impression que son travail n'est pas très considéré ou n'est pas pris au sérieux. C'est plus qu'une impression quand personne ne donne suite à ses propositions ou n'appuie ses projets.

L'isolement de l'agent de développement spirituel résulte bien souvent d'un malentendu.

Cet isolement résulte bien souvent d'un malentendu. On ne considère pas l'agent de développement spirituel comme un adulte dans le scoutisme, ou lui-même ne se considère pas comme tel. Si, en plus, le rôle et la place de l'agent de développement ne sont pas clairs, l'isolement n'est pas surprenant.

Une entente mutuelle devrait contribuer à corriger la situation. Il faut que, dès le départ, au moment où l'organisation scoutie nomme un agent de développement spirituel, les termes de l'engagement soient précis. Quel support l'organisation lui fournira-t-elle? Fera-t-il partie d'une instance ou d'une équipe déjà constituée? Pourra-t-il en être un membre à part entière (donc, qui pourra se prononcer sur d'autres sujets que le développement spirituel)?

Pour prévenir l'isolement, il faut vraiment travailler en équipe.

Pour prévenir l'isolement, il faut vraiment travailler en équipe. Si l'agent de développement forme sa propre équipe, celle-ci doit être reconnue, trouver sa place dans l'organigramme de la structure. Son mandat et son champ d'action doivent être connus et approuvés par les instances. Il faut que la place et le rôle de l'agent de développement spirituel soit bien connu de tous les adultes du milieu dans lequel il travaille.

L'isolement de la dimension spirituelle reflète, en même temps qu'une organisation déficiente, une mauvaise compréhension du scoutisme. Il appartient aux responsables aux divers niveaux de la structure d'y remédier.

6. La formation continue et le ressourcement de l'agent de développement spirituel

Il importe que l'agent de développement spirituel se forme et se perfectionne.

L'agent de développement spirituel est en quelque sorte, répétons-le, une courroie de transmission, un relais. C'est pourquoi il importe qu'il se forme, qu'il se perfectionne, qu'il soit le plus possible à jour en ce qui concerne l'évolution du scoutisme et les diverses approches de développement spirituel des jeunes. Ainsi, il pourra mieux jouer son rôle de conseiller et de personne ressource. On parle de formation continue et de ressourcement.

La participation à la vie de l'Église

L'agent de développement spirituel travaille dans une organisation catholique. Il est donc important qu'il suive l'évolution de l'Église catholique, qu'il soit attentif aux divers débats qui s'y déroulent. Il peut le faire en s'informant, en lisant, mais il sera davantage informé s'il est actif dans la vie de l'Église, de sa communauté ecclésiale.

Les lectures

Il est important que l'agent de développement spirituel prenne connaissance de ce qui se passe dans le Mouvement scout, notamment en consultant les publications de l'ASC, les périodiques scouts et les sites scouts sur Internet.

L'agent de développement spirituel fera aussi des lectures à diverses fins :

- se renseigner sur la société, sur l'actualité;
- se documenter sur les moyens du développement spirituel;
- se tenir au courant des tendances en éducation;
- réfléchir et méditer;
- raviver sa foi;
- mieux connaître les autres religions.

Les colloques et autres rencontres

L'agent de développement spirituel y gagne à rencontrer d'autres agents de développement spirituel, à discuter avec eux. Le partage de vues est à la fois très motivant et très rassurant. C'est pourquoi les colloques ou autres rencontres sur le développement spirituel dans le scoutisme sont si importants et si appréciés. C'est aussi une manière de combattre l'isolement dont il était question dans la section précédente.

La vie spirituelle personnelle

Enfin, on ne dira jamais assez à quel point la vie spirituelle personnelle constitue la base sur laquelle l'agent de développement spirituel dans le scoutisme doit s'appuyer. Ici, c'est de foi et d'espérance qu'il est question. La richesse de la vie spirituelle personnelle déterminera l'ardeur à la tâche, aidera à prévenir le découragement ou les désillusions, à entretenir l'idéal, voire même à convaincre l'entourage que la voie choisie est la bonne.

L'agent de développement spirituel y gagne à rencontrer d'autres agents de développement spirituel, à discuter avec eux.

PÉDAGOGIE

Consulter *Azimuts* et préparer des fiches d'animation à partir des suggestions d'activités qu'on y trouve.

Discuter avec des adultes éducateurs du développement spirituel des jeunes dans le scoutisme.

Discuter avec des agents de développement spirituel des moyens pour faire face à l'indifférence religieuse, à la pluralité religieuse et au sectarisme.

Participer à un colloque ou à un autre type de rencontre d'agents de développement spirituel.

Préparer un programme de développement spirituel pour un grand rassemblement.

Faire le point sur sa propre foi.

SOURCES ET RESSOURCES

ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA, *Azimuts, guide de développement spirituel des jeunes dans le scoutisme*, 1999, 126 pages.

ASSOCIATION DES SCOUTS DU ROYAUME-UNI, *Dieu, es-tu encore là-dedans ?* Dossier d'animation traduit en français par le Bureau européen du scoutisme.

BADEN-POWELL, *Jouer le jeu*, plus de 500 citations de Lord Baden-Powell recueillies, traduites et présentées par Mario Sica, Éditions des Scouts de France, Paris, 1982.

CHARRON, André, *Les conditions d'accès au spirituel en un temps d'indifférence religieuse*, dans *Kérygma*, n° 24, 1990.

ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT, *Éléments pour un programme scout*, Comité mondial des programmes, Bureau mondial du scoutisme, 1985; section 1: éléments de base, chapitre 2: *Développement spirituel*.

VERNETTE, Jean, *En France: après la sécularisation, un «retour du religieux»*, dans *Athéisme et Foi*, n° 27, 1992.

WISEMAN, Jacques, *Le mouvement scout et guide face au pluralisme religieux et à l'indifférence religieuse*.

Évaluation formative du module AGENT DE DÉVELOPPEMENT SPIRITUEL

Apprentissage théorique

- Donnez votre propre définition de l'agent de développement spirituel dans le scoutisme.
- Indiquez au moins trois tâches d'un agent de développement spirituel au niveau d'un groupe, d'un district ou d'une fédération.
- Tracez un portrait du candidat idéal pour un poste d'agent de développement spirituel dans le scoutisme.
- Que devrait contenir l'entente entre un adulte pressenti pour occuper un poste d'agent de développement spirituel dans le scoutisme et l'organisation scout ?
- Indiquez les quatre moyens d'intervention de l'agent de développement spirituel dans le scoutisme et commentez-en deux.
- Au choix, indiquez comment vous feriez face à l'une des situations suivantes :

Une unité compte un enfant musulman, alors que tous les autres enfants sont catholiques. On vous demande s'il faut maintenir les prières en début et en fin de réunion.

On vous demande de préparer une courte célébration qui sera intégrée dans un rite de totémisation.

Un adulte éducateur vient vous confier qu'il est responsable du développement spirituel dans son unité, mais qu'il n'a aucun appui des autres adultes, qui préfèrent s'en aller quand il présente quelque chose ou anime une activité.

Vous faites partie du conseil d'animation de votre groupe, mais on vous demande de ne faire qu'une brève réflexion au début des réunions.

Apprentissage pratique

Faire partie d'une équipe d'agents de développement spirituel ou collaborer avec un agent de développement spirituel pendant cinq semaines consécutives. Discuter de cette expérience avec un formateur.